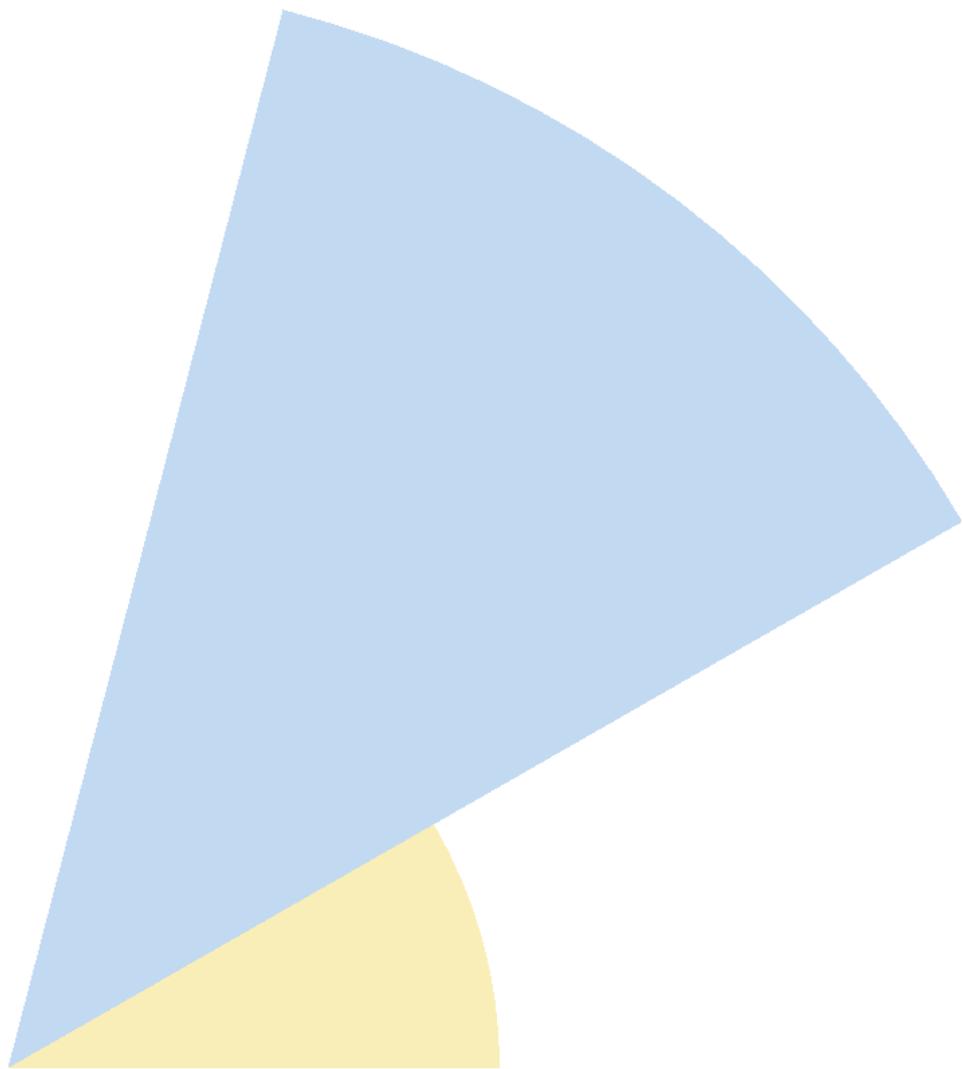


Des fragilités qui renforcent l'exposition à la pauvreté dans les territoires



Des fragilités qui renforcent l'exposition à la pauvreté dans les territoires

La pauvreté peut se combiner à d'autres formes de difficultés sociales et être associée à certains facteurs potentiellement aggravants. Une approche territorialisée permet d'apprécier la conjonction entre la pauvreté purement monétaire et ces facteurs « élargis ». Cette approche conduit à analyser des indicateurs dont certains sont assez directement liés à la pauvreté (situation défavorable sur le marché du travail, faible niveau de formation initiale, etc.) et d'autres plus indépendants ou contextuels (situation familiale délicate, difficulté d'accès au logement, difficulté d'accès aux soins, éloignement aux services de la vie courante, difficultés liées à la mobilité, etc.).

Pour les ménages en dessous du seuil de pauvreté monétaire, vivre au sein de territoires exposés à d'autres formes de fragilités économiques ou sociales peut contribuer à renforcer la situation de précarité.

Ces fragilités sont appréhendées ici selon sept thèmes : insertion professionnelle, niveau de formation initiale, logement, situations familiales, mobilité, accès aux soins, accès aux services publics.

Au sein de chacun de ces thèmes, l'analyse de trois indicateurs permet d'estimer la fragilité d'un territoire au regard de critères nationaux. Ainsi, un EPCI sera qualifié de « très fragile » si, pour deux indicateurs, il se situe dans les 10 % des EPCI français les plus touchés (9^e décile), et au moins dans les 25 % les plus touchés pour le troisième indicateur (3^e quartile). Au sein des territoires restants, un EPCI sera qualifié de « fragile » dès lors qu'il a un indicateur situé dans le 9^e décile, ou au moins deux indicateurs situés dans le 3^e quartile (mais inférieurs au 9^e décile).

Certains EPCI non fragiles au niveau national peuvent apparaître comme fragiles au niveau régional s'ils font partie du quart des EPCI les plus touchés au niveau régional sur au moins deux indicateurs

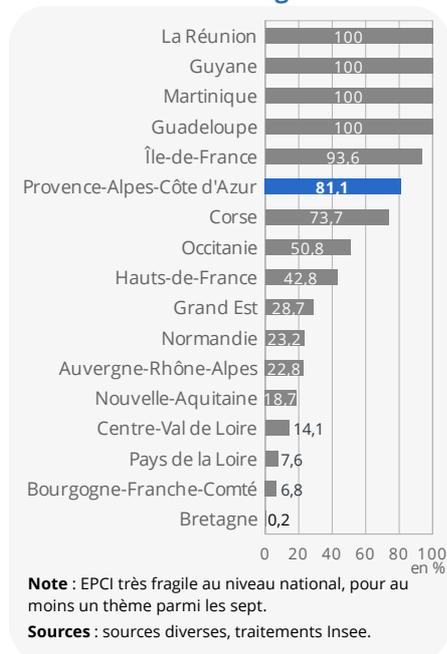
► [méthodologie](#).

En 2020, dans la région, 81,1 % de la population vit dans un EPCI très fragile d'un point de vue national pour au moins un thème ► [figure 1](#).

Parmi les sept thèmes étudiés, la région se distingue par un niveau particulièrement élevé de fragilité pour le thème du logement : 75,3 % de la population réside dans un EPCI classé comme très fragile ► [figure 2](#).

La fragilité est également très marquée sur le thème des situations familiales avec 65,0 % de la population résidant dans un EPCI très fragile.

► 1. Part de la population résidant dans un EPCI très fragile



► 2. Part de la population vivant dans un EPCI fragile d'un point de vue national

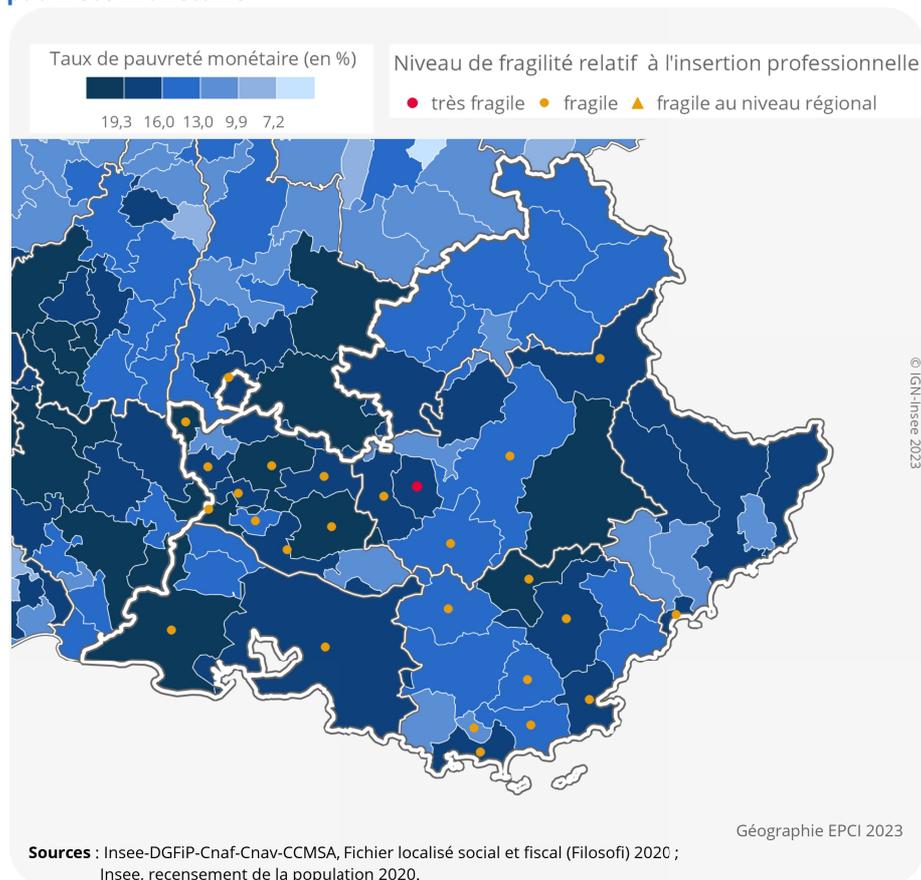
Les thèmes :	% de la population des EPCI Provence-Alpes-Côte d'Azur	
	Très fragile	Fragile
Insertion professionnelle	0,2	69,3
Niveau de formation initiale	0,0	1,0
Logement	75,3	16,5
Situations familiales	65,0	25,9
Mobilité	0,0	5,0
Accès aux soins	0,0	6,9
Accès aux services publics	0,2	12,9

Champ : population des EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.
Sources : sources diverses, traitements Insee.

THÈME 1 : INSERTION PROFESSIONNELLE

Difficultés d'insertion sur le marché du travail et pauvreté sont étroitement liées. On observe en effet une forte corrélation entre taux de pauvreté monétaire et taux de chômage au niveau des EPCI de la région. La même corrélation existe avec la part de chômeurs de longue durée parmi les chômeurs, caractérisant des difficultés d'insertion encore plus fortes. Bien que le lien apparaisse moins affirmé, certains territoires touchés par un fort degré de pauvreté sont aussi concernés par une insertion plus difficile des jeunes, avec une part élevée des 16-25 ans non scolarisés qui n'occupent pas d'emploi.

3. EPCI fragiles sur le thème de l'insertion professionnelle et taux de pauvreté monétaire



4. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de l'insertion professionnelle

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Taux de chômage (RP*)	Parmi les chômeurs, part de ceux en longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans sans emploi parmi les non-scolarisés
CC Pays Forcalquier et Montagne de Lure	Forcalquier	+++	17,9	47,7	46,1
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	Marseille	++	13,4	43,5	42,5
Métropole Toulon-Provence-Méditerranée	Toulon	++	13,5	43,5	41,3
CA du Grand Avignon	Avignon	++	17,2	44,2	47,4
CA Cannes Pays de Lérins	Cannes	++	14,3	39,1	39,7
CA Dracénie Provence Verdon Agglomération	Draguignan	++	15,1	44,6	41,0
CA d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette	Arles	++	15,1	39,2	49,1
CA Ventoux-Comtat-Venaissin	Carpentras	++	15,2	42,3	44,4
CA Durance-Lubéron-Verdon Agglomération	Manosque	++	13,9	39,0	41,3
CC du Golfe de Saint-Tropez	Sainte-Maxime	++	15,1	28,1	45,4
CA Luberon Monts de Vaucluse	Cavaillon	++	13,4	42,7	39,4
CA des Sorgues du Comtat	Sorgues	++	13,4	40,5	42,2

*RP : au sens du recensement de la population, diffère du taux de chômage au sens du Bureau International du Travail. +++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	15,7	51,0	44,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	13,2	46,7	39,4
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	s.o.	43,5	s.o.

s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

Note : les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

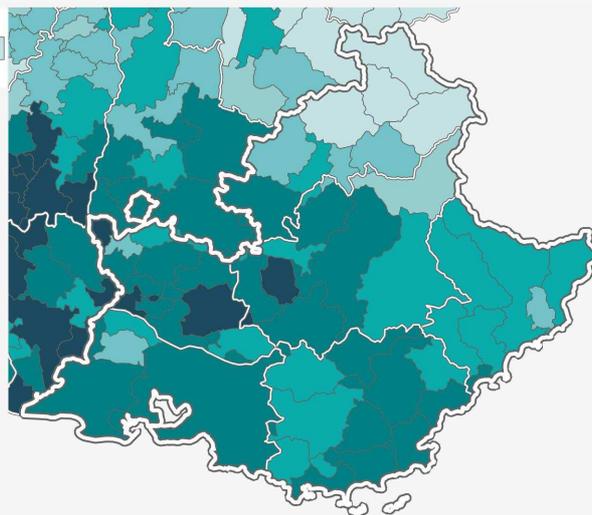
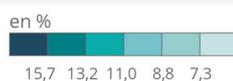
Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 5a. Taux de chômage au sens du recensement de la population

Indicateur : rapport entre le nombre de chômeurs au sens du recensement âgés de 15 à 69 ans et le nombre d'actifs âgés de 15 à 69 ans (actifs ayant un emploi et chômeurs).

Au sens du recensement, est chômeur tout individu qui s'est déclaré "chômeur" (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf s'il a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

La définition du chômage au sens du recensement diffère de celle du Bureau international du travail (BIT) et de Pôle emploi. Sur la France hors Mayotte, le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 8,0 % en 2020, contre 12,7 % au sens du recensement.



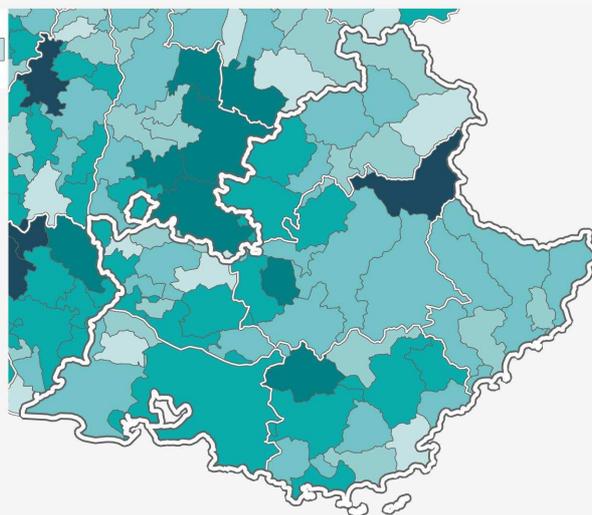
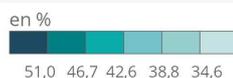
© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 5b. Part des chômeurs de longue durée parmi les chômeurs au sens du recensement de la population

Indicateur : rapport entre le nombre de chômeurs au sens du recensement âgés de 15 à 69 ans en recherche d'emploi depuis un an ou plus et le nombre de personnes âgées de 15 à 69 ans déclarées au chômage au sens du recensement (inscrites ou non à Pôle emploi).



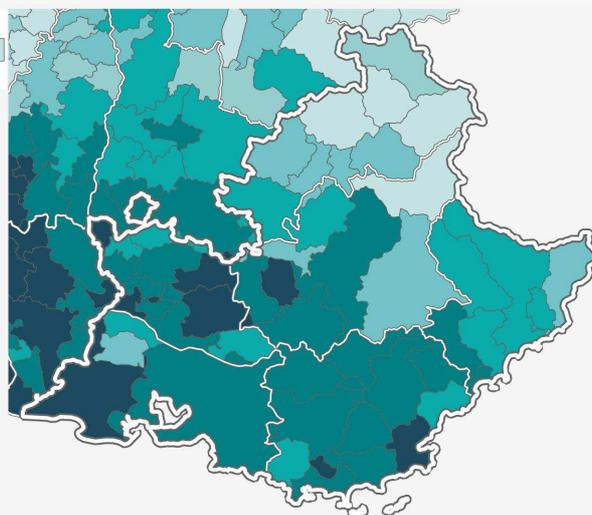
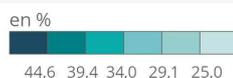
© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 5c. Part des jeunes (16-25 ans) sans emploi parmi les non-scolarisés

Indicateur : part des jeunes (de 16 à 25 ans compris) ayant déclaré au recensement être sans emploi et non inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours parmi les personnes de 16 à 25 ans déclarant être non inscrites dans un établissement d'enseignement.



© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

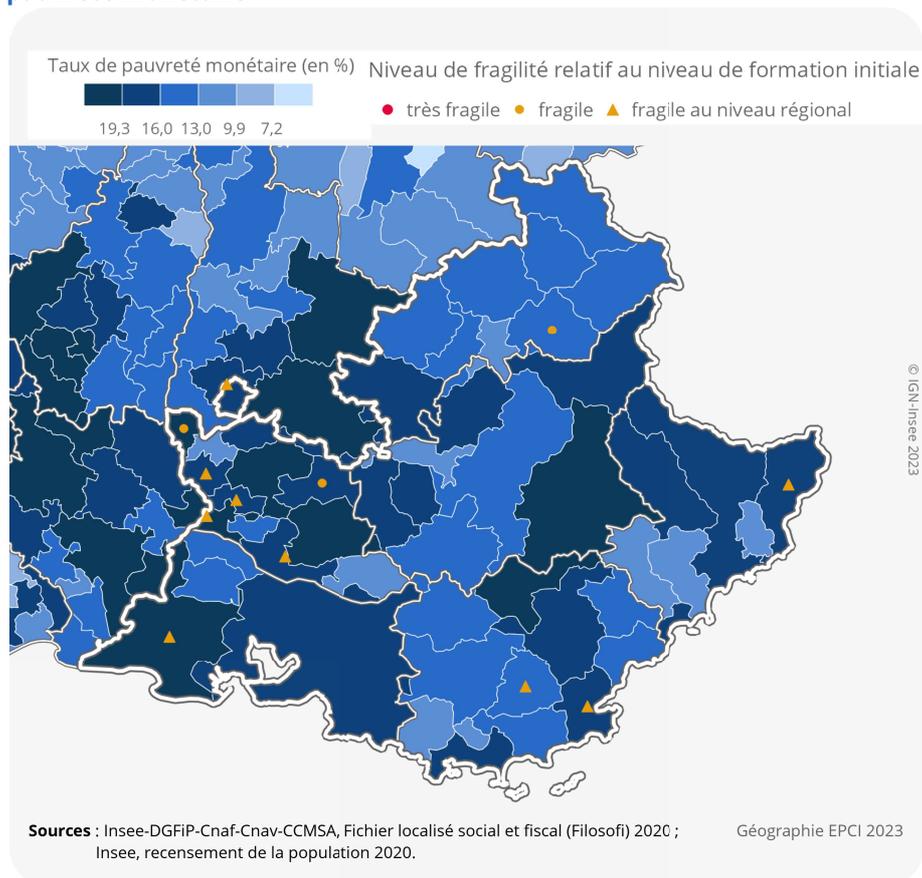
THÈME 2 : NIVEAU DE FORMATION INITIALE

Un faible niveau de formation initiale augmente fortement le risque de ne pas avoir d'emploi ou d'avoir un emploi faiblement rémunérateur.

En effet, même plusieurs années après la sortie de formation initiale, les personnes peu ou pas diplômées sont nettement plus souvent inactives ou au chômage que les personnes diplômées. Ces difficultés d'insertion sur le marché du travail sont encore plus marquées pour les jeunes qu'elles ne l'étaient pour leurs aînés, faisant de la lutte contre le décrochage scolaire un enjeu majeur de politique publique.

Un faible niveau de formation initiale peut aussi être associé à une maîtrise insuffisante des savoirs de base, susceptible d'entraîner des difficultés dans la vie quotidienne, telles qu'un risque plus marqué de difficulté de lecture ou d'illectronisme, facteurs d'exclusion sociale.

► 6. EPCI fragiles sur le thème du niveau de formation initiale et taux de pauvreté monétaire



► 7. Les EPCI les plus fragiles sur le thème du niveau de formation initiale

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés parmi les non-scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans
CC Rhône Lez Provence	Bollène	++	26,6	45,4	55,9
CC Serre-Ponçon	Embrun	++	14,7	58,8	37,2
CC Ventoux Sud	Malemort-du-Comtat	++	25,2	56,9	54,7
CA du Grand Avignon	Avignon	+	20,5	48,8	41,6
CA d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette	Arles	+	25,5	38,1	49,4
CA de la Riviera Française	Menton	+	21,3	48,7	44,2
CC du Golfe de Saint-Tropez	Sainte-Maxime	+	19,7	46,0	47,6
CA Luberon Monts de Vaucluse	Cavaillon	+	23,9	39,7	47,7
CA des Sorgues du Comtat	Sorgues	+	23,8	44,4	48,3
CC Pays d'Orange en Provence	Orange	+	23,2	36,4	47,5
CC Cœur du Var	Le Luc	+	20,0	39,3	48,5
CC Enclave des Papes-Pays de Grignan	Valréas	+	22,6	40,6	49,6

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	26,2	50,4	55,4
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	23,5	45,7	52,1
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	19,9	45,4	47,4

Note : les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

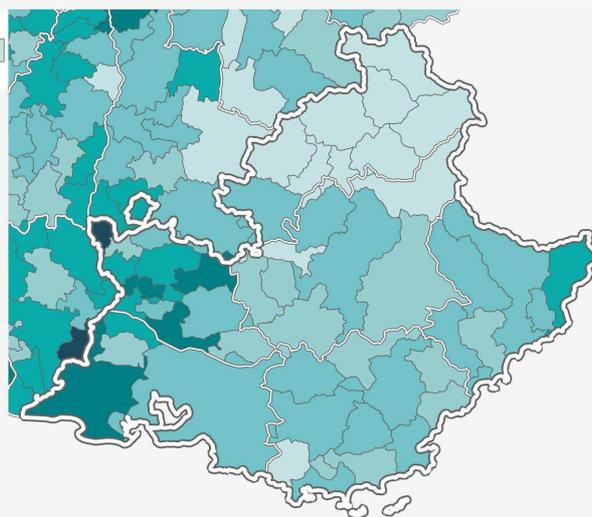
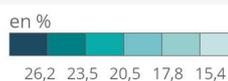
Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 8a. Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus (standardisée par âge)

Indicateur : part des personnes âgées de 20 ans ou plus ayant déclaré au recensement être sans diplôme ou être détentrices comme diplôme de niveau le plus élevé du certificat d'études primaires (CEP) parmi les personnes âgées de 20 ans ou plus.

Cette part est standardisée selon l'âge pour permettre de comparer les territoires en supprimant les effets des différences de structure par âge de la population. Elle est calculée en prenant en compte pour chaque territoire la structure par âge quinquennal de la population.



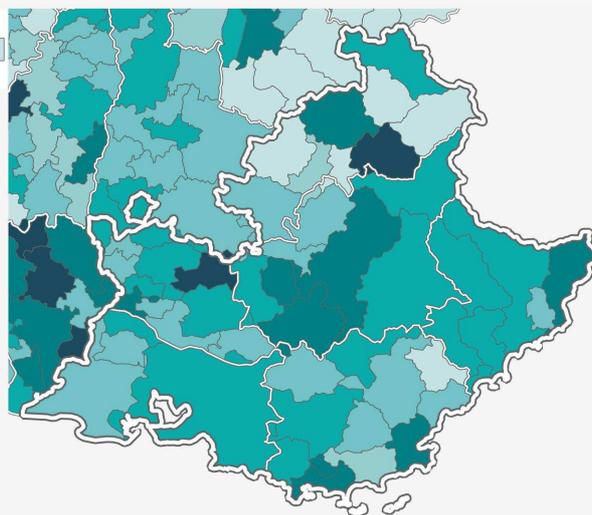
© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 8b. Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés parmi les non-scolarisés

Indicateur : part des jeunes (de 15 à 19 ans compris) ayant déclaré au recensement être non inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours et ayant comme diplôme le plus élevé le diplôme national du brevet, parmi les jeunes âgés de 15 à 19 ans non inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours.



© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

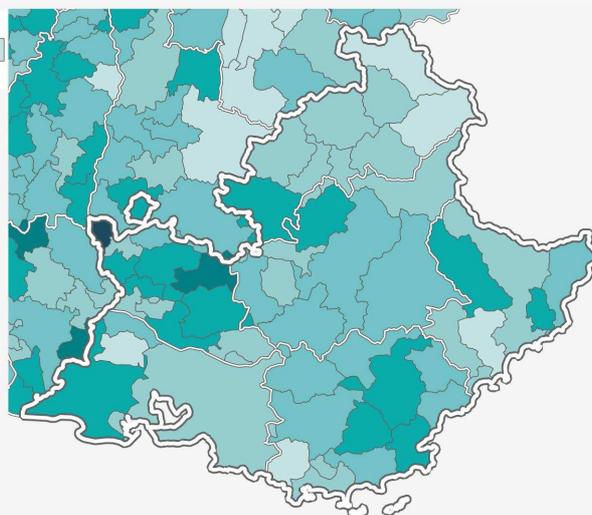
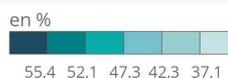
Géographie EPCI 2023

► 8c. Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans (standardisée par âge)

Indicateur : part des personnes âgées de 20 à 65 ans compris, ayant déclaré au recensement être sans diplôme ou avoir un diplôme de niveau inférieur au baccalauréat (BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges, CAP, BEP) parmi les personnes âgées de 20 à 65 ans.

Le niveau de diplôme fait référence au diplôme le plus élevé déclaré par l'individu.

Cette part est standardisée selon l'âge pour permettre de comparer les territoires en supprimant les effets des différences de structure par âge de la population. Elle est calculée en prenant en compte pour chaque territoire la structure par âge quinquennal de la population.



© IGN-Insee 2023

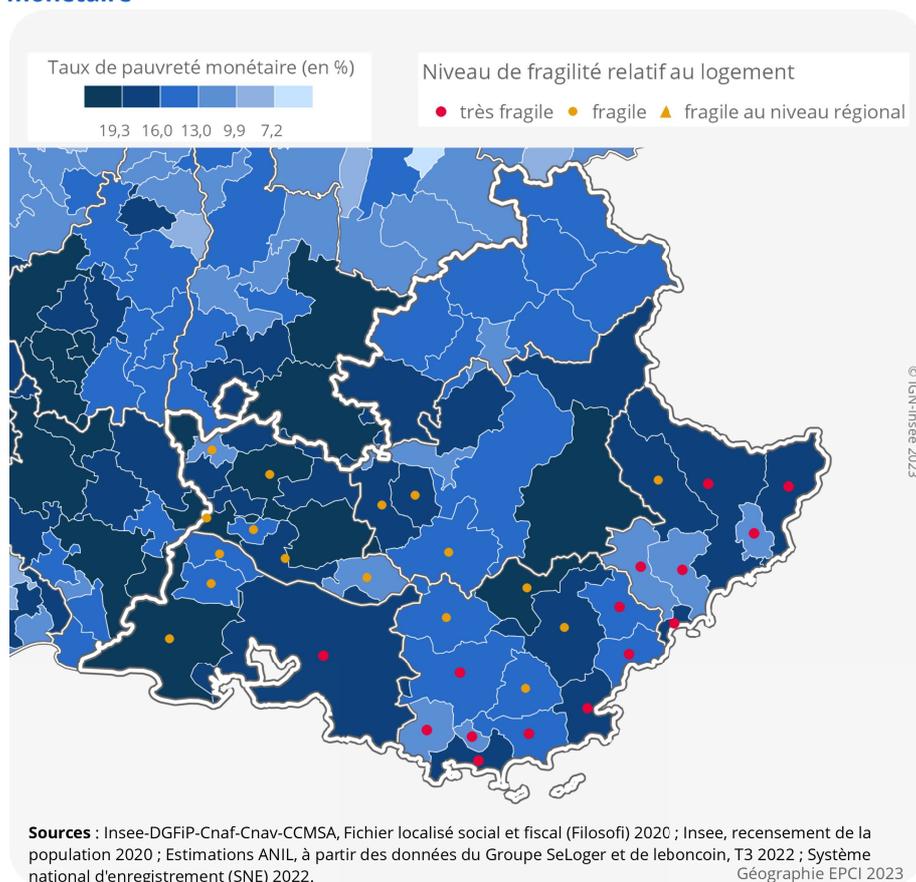
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

THÈME 3 : LOGEMENT

Lorsque l'offre de logement social n'est pas suffisante au regard des besoins et que les loyers proposés dans le parc locatif privé sont élevés, l'accès au logement peut constituer une difficulté importante pour les plus modestes. Ces tensions sur le marché de l'immobilier couplées à des ressources insuffisantes peuvent par ailleurs être à l'origine de situations de mal logement et d'inadéquation entre la taille du logement et celle du ménage.

► 9. EPCI fragiles sur le thème du logement et taux de pauvreté monétaire



► 10. Les EPCI les plus fragiles sur le thème du logement

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des résidences principales en état de suroccupation en %	Loyers d'annonce élevés (1)	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution en nombre
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	Marseille	+++	7,5	xxx	9,3
Métropole Nice Côte d'Azur	Nice	+++	12,7	xxx	10,9
Métropole Toulon-Provence-Méditerranée	Toulon	+++	6,0	xxx	7,9
CA de Sophia Antipolis	Antibes	+++	8,7	xxx	8,2
CA Cannes Pays de Lérins	Cannes	+++	10,8	xxx	9,5
CA Estérel Côte d'Azur Agglomération	Fréjus	+++	6,4	xxx	7,7
CA de la Provence Verte	Brignoles	+++	4,2	xx	12,3
CA du Pays de Grasse	Grasse	+++	7,0	xxx	6,1
CA de la Riviera Française	Menton	+++	13,4	xxx	6,0
CA Sud Sainte Baume	Sanary-sur-Mer	+++	4,6	xxx	11,6
CC du Golfe de Saint-Tropez	Sainte-Maxime	+++	8,1	xxx	22,7
CC Méditerranée Porte des Maures	Cuers	+++	5,5	xxx	7,2

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

(1) part de la pop. exposée : xxx très importante, xx importante, x importante régionalement

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	4,0	n.c.	8,0
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	2,5	n.c.	5,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	s.o.	n.c.	s.o.

n.c. : non concerné, s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

Note : les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

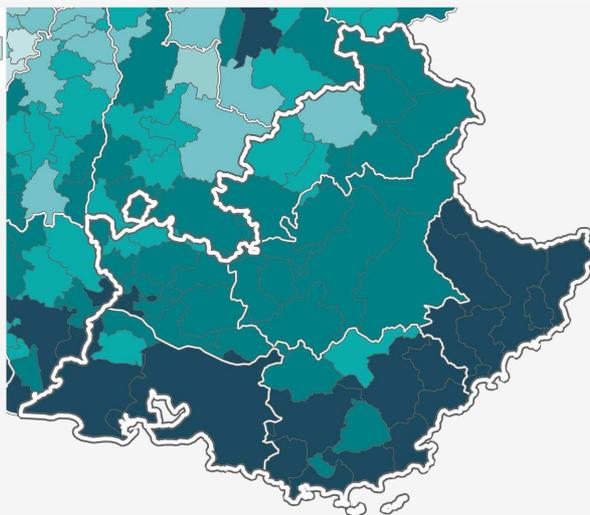
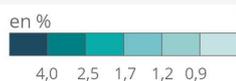
Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Sources : Insee, recensement de la population 2020 ; Estimations ANIL, à partir des données du Groupe SeLoger et de leboncoin, T3 2022 ; Système national d'enregistrement (SNE) 2022.

► 11a. Part des résidences principales en état de suroccupation

Indicateur : rapport entre le nombre de résidences principales en état de suroccupation (hors studio occupé par une personne) et le nombre de résidences principales (hors studio occupé par une personne).

Le concept de suroccupation repose sur la composition du ménage et le nombre de pièces du logement. Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'occupation normale.



© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

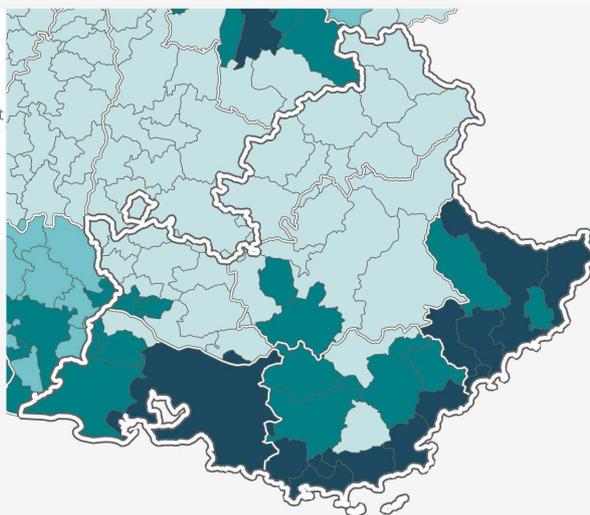
Géographie EPCI 2023

► 11b. Part de la population exposée à des loyers d'annonce élevés

Indicateur : part de la population de l'EPCI vivant dans une commune avec des loyers élevés.

Des indicateurs de loyer du parc locatif privé à l'échelle de la commune sont estimés par l'Agence Nationale pour l'Information et le Logement (ANIL) grâce à l'utilisation des données d'annonces parues sur les plateformes leboncoin et du Groupe SeLoger sur la période 2018-2022.

Un loyer est ici considéré comme élevé lorsqu'il est supérieur au loyer minimal auquel est exposée la moitié des locataires du territoire (médiane du loyer d'annonce pondérée par la population des locataires). La fragilité d'un territoire est déterminée par la part de la population soumise à un loyer élevé.



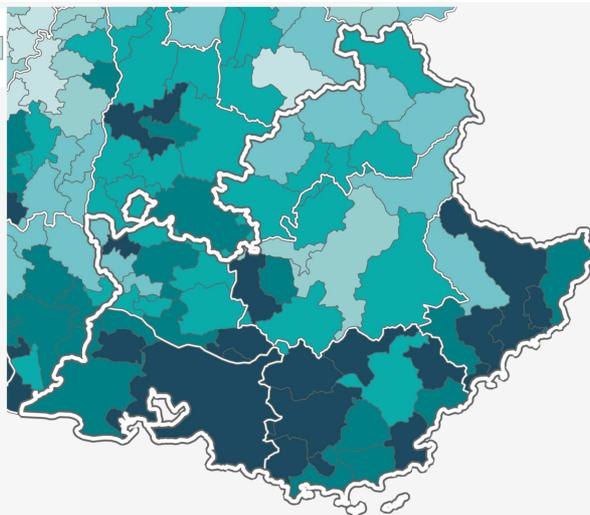
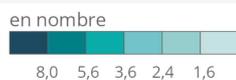
© IGN-Insee 2023

Sources : Estimations ANIL, à partir des données du Groupe SeLoger et leboncoin, T3 2022 ; Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 11c. Demandes de logement social pour une attribution

Indicateur : nombre de demandes de logement social (hors mutations), au 31 décembre 2022 pour la première localisation souhaitée, divisée par les attributions (hors mutations), pour des personnes physiques, en 2022, pour la première localisation souhaitée.



© IGN-Insee 2023

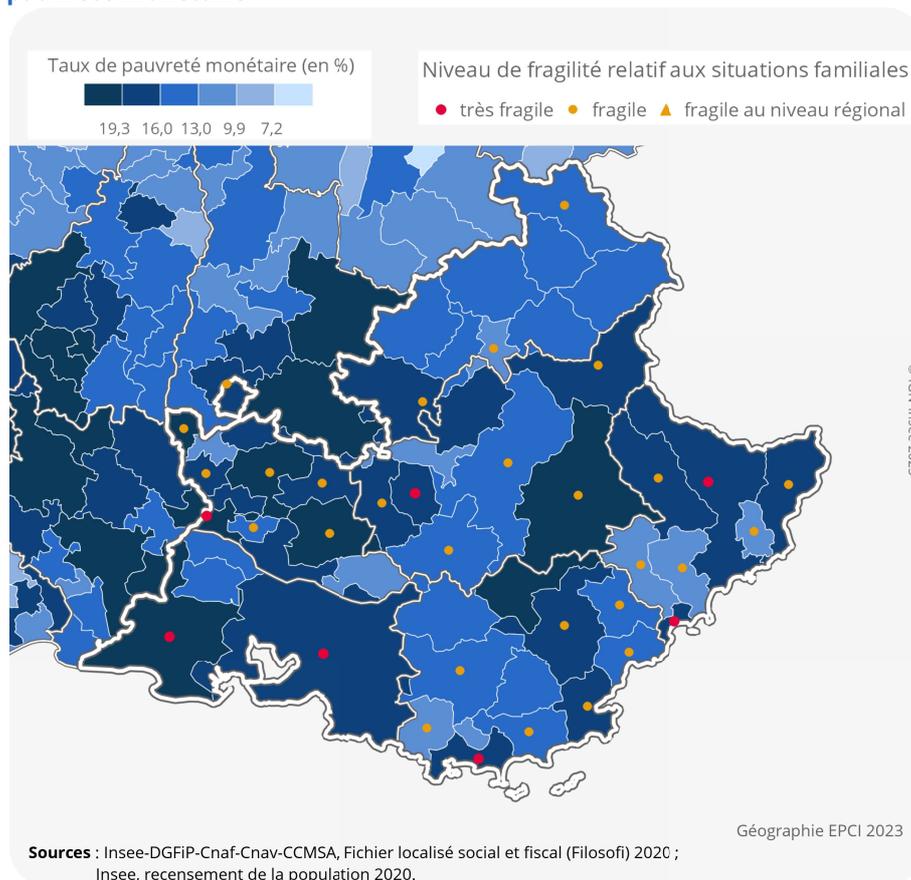
Source : Système national d'enregistrement (SNE) 2022.

Géographie EPCI 2023

THÈME 4 : SITUATIONS FAMILIALES

Les enfants constituent une population cible des politiques de lutte contre la pauvreté. En effet, la pauvreté affecte dans l'immédiat le bien-être de l'enfant mais a également une incidence sur son avenir. Vivre avec un seul parent ou avoir des parents sans emploi accroît le risque de pauvreté monétaire, et au-delà le risque d'exclusion sociale. Parallèlement, les enfants dont les parents ont de faibles ressources ont des conditions de logement souvent plus précaires.

► 12. EPCI fragiles sur le thème des situations familiales et taux de pauvreté monétaire



► 13. Les EPCI les plus fragiles sur le thème des situations familiales

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille où aucun parent ne travaille
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	Marseille	+++	25,5	21,9	17,3
Métropole Nice Côte d'Azur	Nice	+++	24,5	35,4	12,6
Métropole Toulon-Provence-Méditerranée	Toulon	+++	25,8	19,9	14,3
CA du Grand Avignon	Avignon	+++	23,9	16,1	19,1
CA Cannes Pays de Lérins	Cannes	+++	26,4	32,1	12,5
CA d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette	Arles	+++	22,2	15,1	17,3
CC Pays Forcalquier et Montagne de Lure	Forcalquier	+++	32,2	9,4	19,8
CA de Sophia Antipolis	Antibes	++	20,3	23,4	8,3
CA Estérel Côte d'Azur Agglomération	Fréjus	++	22,2	22,6	11,9
CA Dracénie Provence Verdon Agglomération	Draguignan	++	21,6	15,5	13,1
CA de la Provence Verte	Brignoles	++	18,9	13,1	10,1
CA du Pays de Grasse	Grasse	++	19,1	19,1	8,2

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	24,3	12,6	15,8
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	21,3	8,4	12,0
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	s.o.	s.o.	s.o.

s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

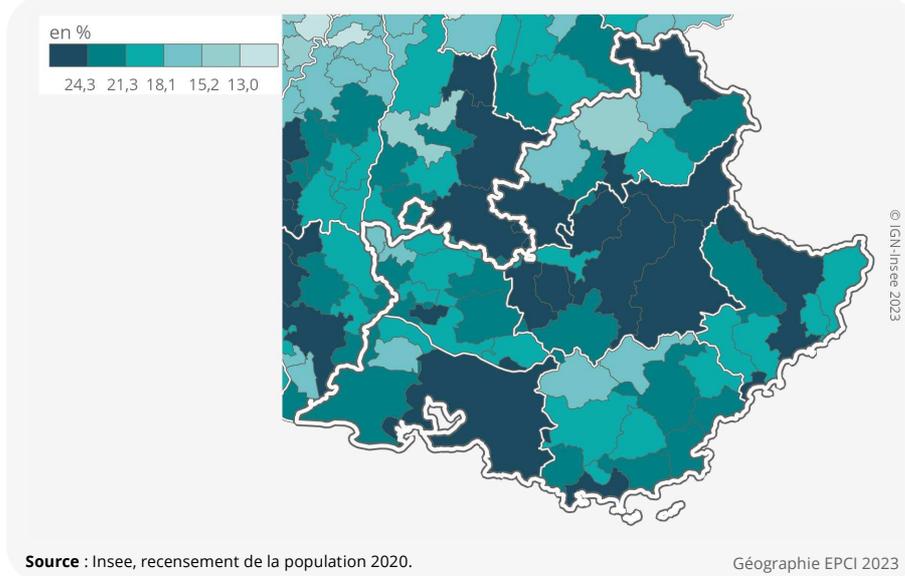
Note : les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 14a. Part des enfants vivant en famille monoparentale

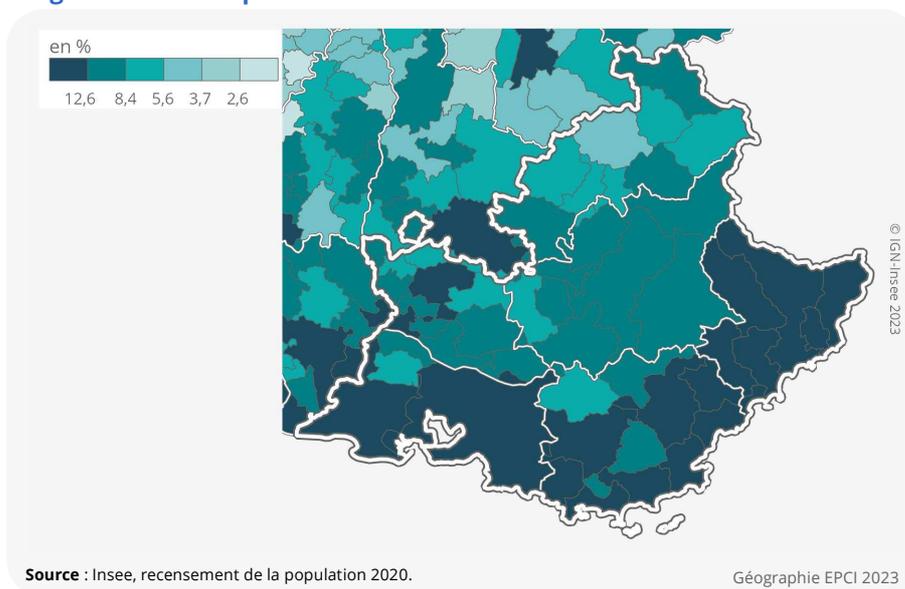
Indicateur : part des enfants mineurs vivant dans une famille monoparentale parmi les personnes mineures.



► 14b. Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé

Indicateur : part des mineurs vivant dans un logement en état de suroccupation parmi les mineurs vivant dans un logement ordinaire.

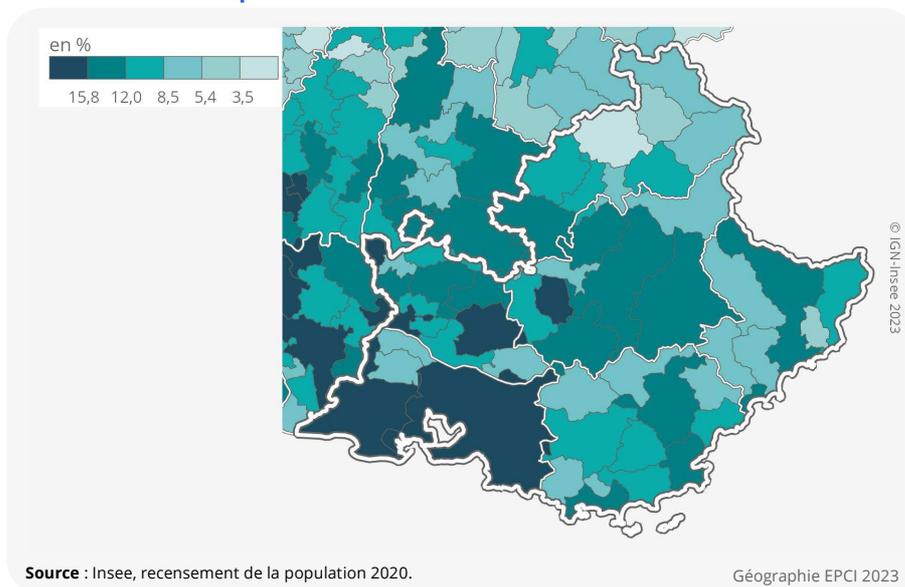
Le concept de suroccupation repose sur la composition du ménage et le nombre de pièces du logement. Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'occupation normale.



► 14c. Part des enfants vivant dans une famille où aucun parent ne travaille

Indicateur : part des enfants mineurs vivant dans une famille où aucun parent n'occupe d'emploi parmi les enfants mineurs vivant dans une famille.

Est comptée comme enfant d'une famille toute personne vivant au sein du même ménage que son (ses) parent(s) avec le(s)quel(s) elle forme une famille. Le(s) parent(s) qui résident avec l'enfant sont considérés comme parents. Si un enfant vit avec un parent et un beau parent, ce dernier est également compté comme parent. En revanche, il n'est pas tenu compte de l'activité d'un parent qui ne vit pas avec l'enfant. Dans le cas de résidence alternée, l'enfant est considéré vivre avec le parent avec lequel il habite à la date du recensement.

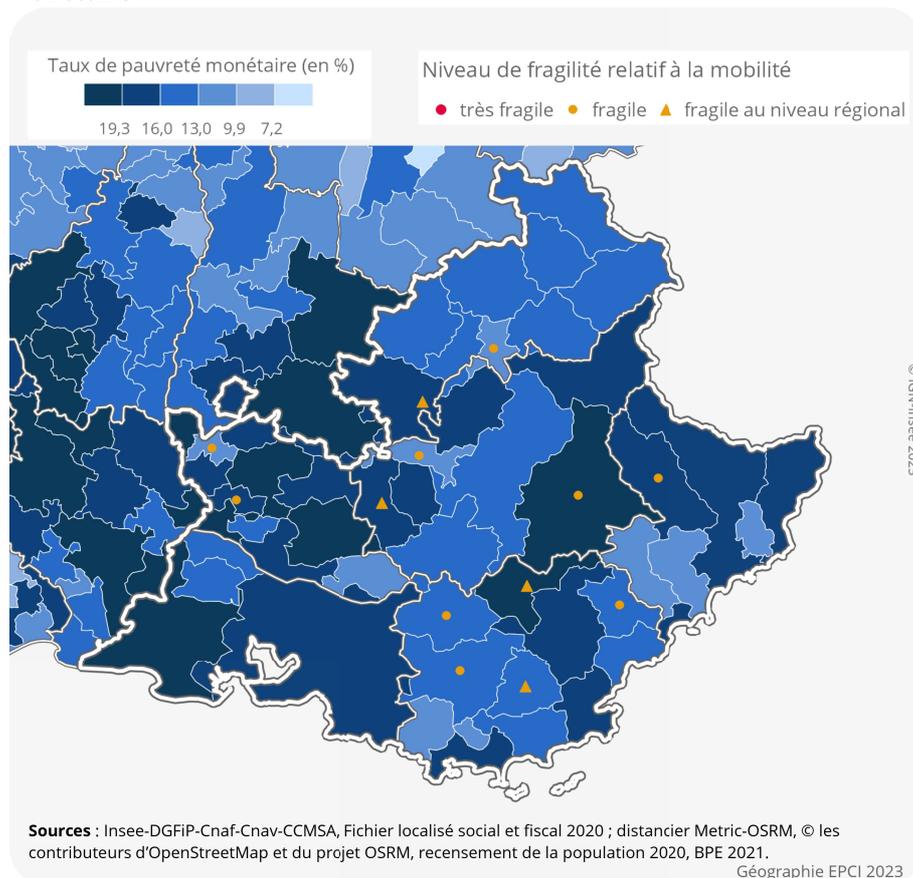


THÈME 5 : MOBILITÉ

Pouvoir se rendre facilement sur son lieu de travail, à un entretien d'embauche ou à une formation est un enjeu essentiel en terme de lutte contre la pauvreté. Or, selon le lieu où elles habitent, les personnes pauvres peuvent rencontrer des freins à la mobilité. Ainsi, dans les territoires où l'usage de la voiture pour aller travailler est très élevé, la possession d'un véhicule (et donc d'un permis de conduire) est souvent un préalable à la recherche d'emploi, du fait de l'absence de transports en commun adaptés et d'une offre d'emploi locale très limitée. De plus, dans les territoires éloignés des pôles, les actifs doivent souvent parcourir une grande distance pour aller travailler, ce qui quel que soit le transport, a un coût.

Parallèlement, les habitants pauvres des territoires éloignés des services courants sont confrontés à des coûts ou à des difficultés qui peuvent les fragiliser ou les exclure davantage.

► 15. EPCI fragiles sur le thème de la mobilité et taux de pauvreté monétaire



► 16. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de la mobilité

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des actifs occupés utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs occupés habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante
CA de la Provence Verte	Brignoles	++	86,9	31,5	6,0
CA des Sorgues du Comtat	Sorgues	++	88,8	11,1	1,6
CC du Pays de Fayence	Montauroux	++	88,7	34,8	21,1
CC Provence Verdon	Rians	++	87,3	33,7	26,0
CC Aygues-Ouvèze en Provence	Piolenc	++	89,0	18,2	4,6
CC Alpes-Provence-Verdon - Sources de Lumière	Castellane	++	72,7	17,3	76,7
CC Alpes d'Azur	Puget-Théniers	++	73,9	41,9	75,0
CC Serre-Ponçon Val d'Avance	La Bâtie-Neuve	++	87,6	8,8	44,9
CC Jabron-Lure-Vançon-Durance	Peipin	++	90,6	19,9	43,3
CC Cœur du Var	Le Luc	+	86,3	29,9	8,6
CC du Sisteronais-Buëch	Sisteron	+	77,7	18,5	35,0
CC Haute-Provence-Pays de Banon	Reillanne	+	81,9	19,6	58,5

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	88,5	31,8	59,1
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	86,5	23,2	39,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	84,8	19,1	27,1

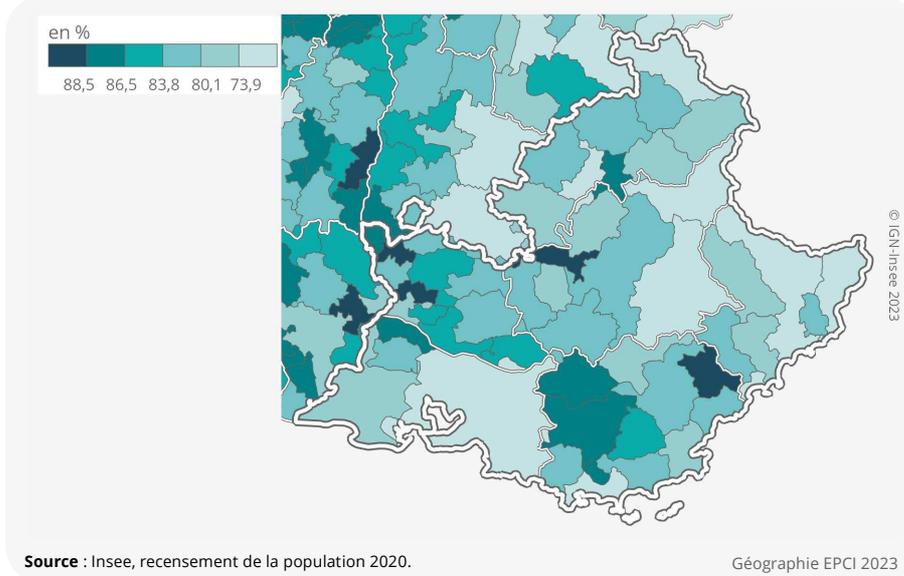
Note : les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Sources : Insee, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020, BPE 2021.

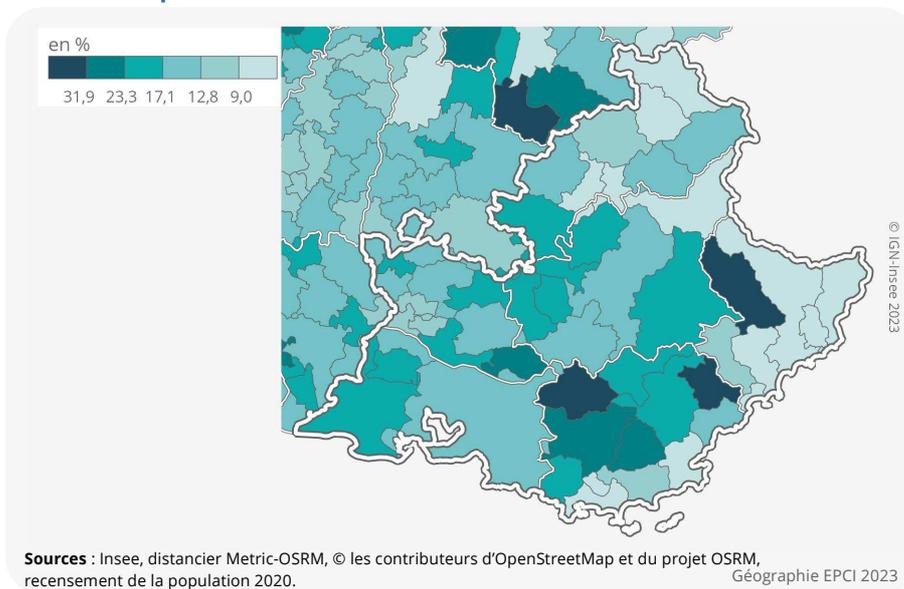
► 17a. Part des actifs occupés utilisant leur voiture pour aller travailler

Indicateur : nombre d'actifs ayant un emploi et déclarant au recensement utiliser une voiture, un camion ou une fourgonnette comme mode de transport principal pour aller travailler, rapporté au nombre d'actifs ayant un emploi et résidant dans le territoire.



► 17b. Part des actifs occupés habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail

Indicateur : nombre d'actifs occupant un emploi dans une commune distante d'au moins 30 kilomètres de sa commune de résidence rapporté au nombre d'actifs ayant un emploi et résidant dans le territoire.

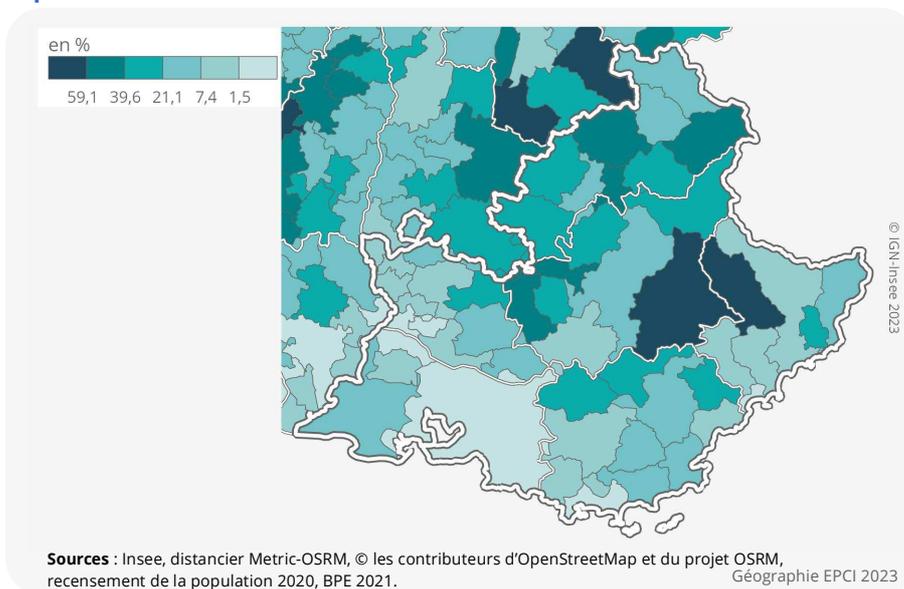


► 17c. Part de la population éloignée du panier vie courante

Indicateur : le « panier de la vie courante » comprend 22 équipements ou services, choisis en fonction de la proximité, de la mobilité qu'ils impliquent, de l'importance qui leur est donnée au quotidien et de leur fréquence d'usage. Ils comprennent une grande partie des équipements de la gamme dite de proximité (école, boulangerie, etc.).

En France, 90 % de la population accède en moins de 8 minutes, par la route, à ce panier d'équipement (temps théorique). Les 10 % restants sont considérés comme éloignés.

Le temps d'accès à un service du panier est le temps théorique de trajet par la route vers celui qui est le plus proche. Le temps d'accès au panier est la moyenne de ces temps pour l'ensemble des services du panier.

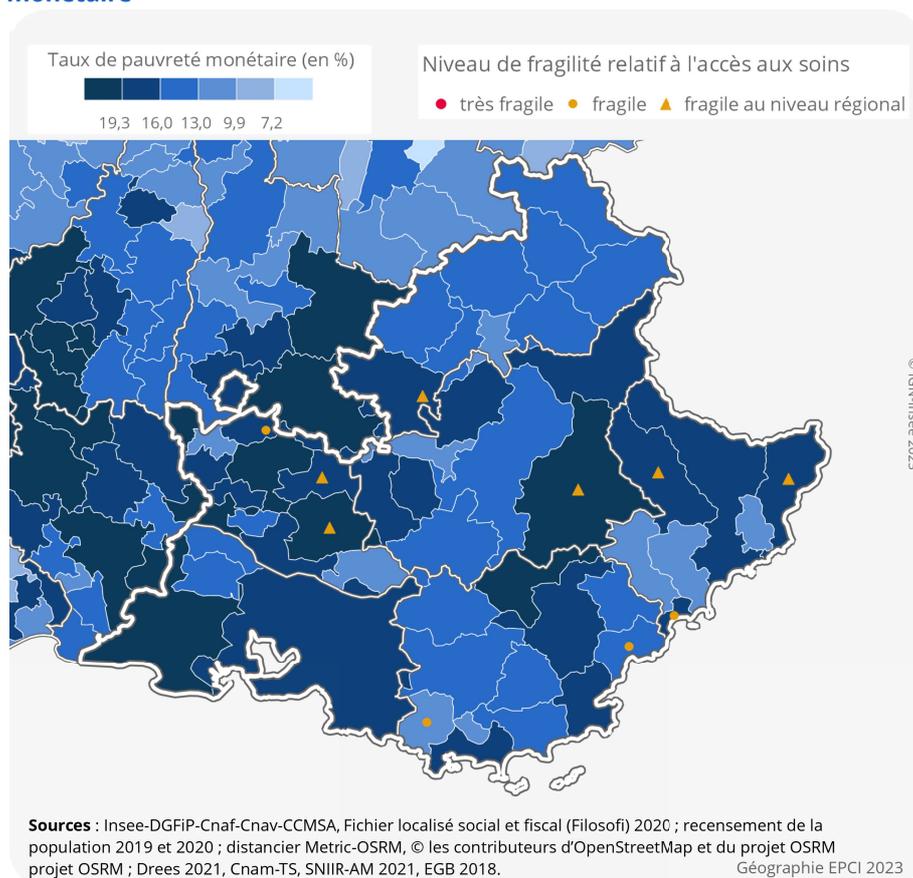


THÈME 6 : ACCÈS AUX SOINS

Les difficultés d'accès aux soins, si elles ne sont pas directement liées à la pauvreté monétaire, viennent renforcer la précarité des ménages, en accroissant les contraintes (temps d'attente, recherche d'un praticien, déplacements...). Par ailleurs, vivre dans un territoire faiblement doté en services de santé augmente fortement le risque que les personnes en situation de privation matérielle et sociale renoncent aux soins.

Dans les territoires où la population est très âgée, les difficultés d'accès aux soins peuvent devenir encore plus prégnantes, notamment pour les personnes les moins favorisées. En effet, les personnes les plus âgées sont à la fois généralement moins mobiles, et davantage susceptibles de devoir recourir à plusieurs professionnels de santé.

► 18. EPCI fragiles sur le thème de l'accès aux soins et taux de pauvreté monétaire



► 19. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de l'accès aux soins

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	(1) Accessibilité potentielle aux médecins généralistes en nb de consultations par an et par hab.	(2) Accessibilité potentielle aux infirmiers en ETP pour 100 000 hab.	Part de la population de 80 ans ou plus en %
CA Cannes Pays de Lérins	Cannes	++	4,5	234	9,4
CA Estérel Côte d'Azur Agglomération	Fréjus	++	3,0	244	9,4
CA Sud Sainte Baume	Sanary-sur-Mer	++	2,6	345	9,2
CC Vaison Ventoux	Vaison-la-Romaine	++	4,3	201	9,3
CA de la Riviera Française	Menton	+	2,8	142	7,5
CC Pays d'Apt-Luberon	Apt	+	3,0	151	7,7
CC du Sisteronais-Buëch	Sisteron	+	2,6	151	8,4
CC Alpes-Provence-Verdon - Sources de Lumière	Castellane	+	3,0	125	7,6
CC Alpes d'Azur	Puget-Théniers	+	2,5	150	5,8
CC Ventoux Sud	Malemort-du-Comtat	+	2,7	114	5,2

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile) *	2,1	75,0	8,8
Valeur au-dessus de laquelle se situent 75 % des EPCI français (3 ^e quartile) *	2,5	92,7	7,4
Valeur au-dessus de laquelle se situent 75 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	2,8	162,5	7,3

* Pour (1) et (2), valeur au-dessous du 1^{er} décile (10 %) et du 1^{er} quartile (25 %)

Note : les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Sources : Insee, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensements de la population 2019 et 2020 ; Drees 2021, Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018.

► 20a. Accessibilité potentielle aux médecins généralistes

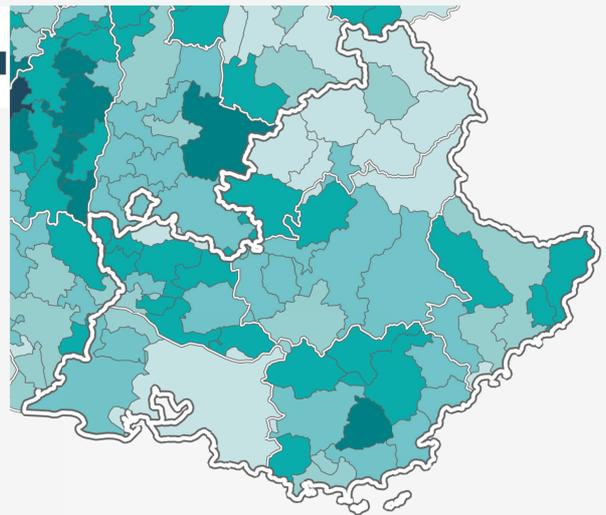
Indicateur : nombre de consultations/visites accessibles pour chaque habitant par an. L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) tient compte d'un recours dégressif avec la distance, du niveau d'activité des professionnels en exercice, du nombre de consultations/visites que peuvent proposer les médecins accessibles ainsi que de la structure par âge de la population qui influence les besoins de soins.

Seuls les médecins de moins de 65 ans sont pris en compte. L'APL a été développée pour mesurer l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours. Elle rend comparable l'accessibilité de zones ayant des populations d'âges très différents.

en nombre de consultations par an et par habitants



4,1 3,5 3,0 2,5 2,1



© IGN-Insee 2023

Sources : traitements Drees 2021 , Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018 ; Insee, populations par sexe et âge 2019, distancierMetric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM.

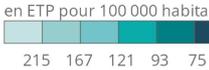
Géographie EPCI 2023

► 20b. Accessibilité potentielle aux infirmières

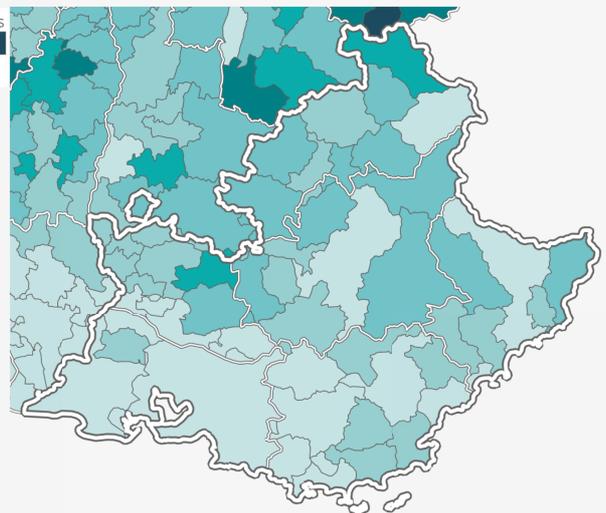
Indicateur : nombre d'infirmières de 65 ans ou moins en équivalent temps plein (ETP) accessibles pour 100 000 habitants. L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) tient compte d'un recours dégressif avec la distance, du niveau d'activité des professionnels en exercice, du nombre de consultations/visites que peuvent proposer les infirmières accessibles ainsi que de la structure par âge de la population qui influence les besoins de soins.

Seules les infirmières libérales ou salariées en centre de santé de moins de 65 ans sont prises en compte. L'APL a été développée pour mesurer l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours. Elle rend comparable l'accessibilité de zones ayant des populations d'âges très différents.

en ETP pour 100 000 habitants



215 167 121 93 75



© IGN-Insee 2023

Sources : traitements Drees 2021 , Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018 ; Insee, populations par sexe et âge 2019, distancierMetric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM.

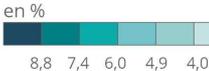
Géographie EPCI 2023

► 20c. Part de la population de 80 ans ou plus

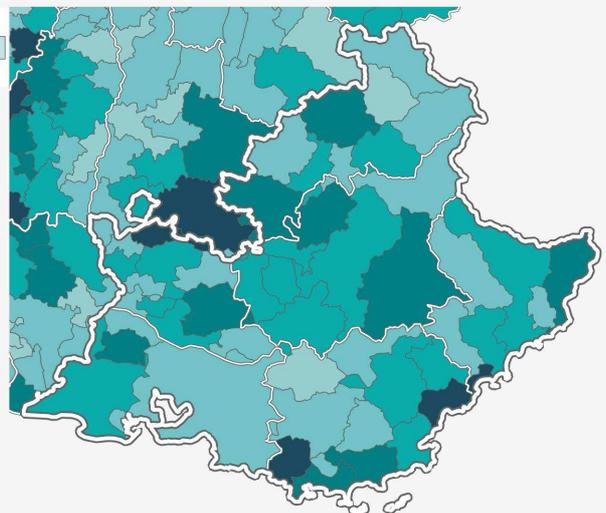
Indicateur : part des personnes âgées de 80 ans ou plus vivant dans un logement ordinaire au sens du recensement, parmi les personnes vivant dans un logement ordinaire.

Un logement ordinaire est défini du point de vue de son utilisation. C'est un local utilisé pour l'habitation, séparé et indépendant. Les habitations mobiles et les locaux utilisés pour l'habitation au sein des communautés (maisons de retraite, foyers, services de moyen ou long séjour, communautés religieuses...) ne sont pas considérés comme des logements ordinaires.

en %



8,8 7,4 6,0 4,9 4,0



© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

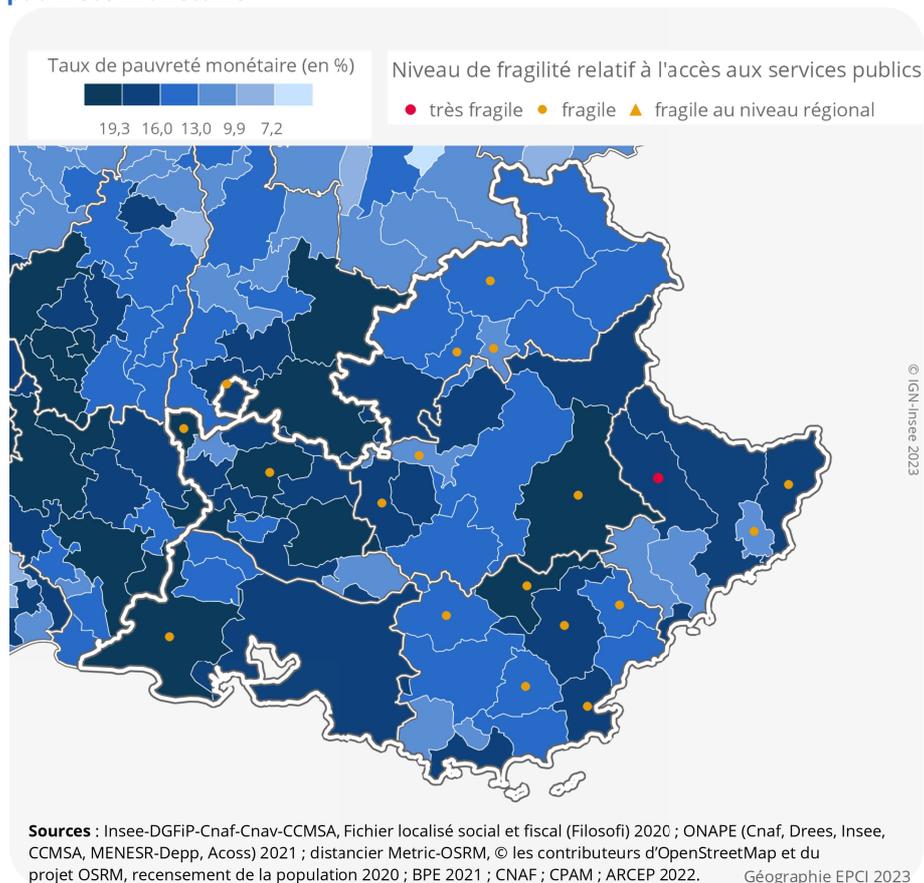
THÈME 7 : ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

L'accès aux droits et aux services sociaux est un enjeu majeur dans la lutte contre la pauvreté.

Selon le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), « la question d'accessibilité à un mode d'accueil se pose de manière accrue pour les familles en situation de pauvreté ou en parcours d'insertion ; c'est un enjeu clef si l'on veut que les mères seules retrouvent le chemin de l'emploi ; pour les enfants, l'enjeu est leur socialisation et leur développement futur ».

Par ailleurs, afin de ne pas exclure la population la plus éloignée des usages d'internet, la proximité des services publics reste indispensable, notamment dans le cadre de la lutte contre le non recours aux droits. Parallèlement, l'inclusion numérique nécessite un accès de bonne qualité aux réseaux de communication.

► 21. EPCI fragiles sur le thème de l'accès aux services publics et taux de pauvreté monétaire



► 22. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de l'accès aux services publics

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	(1) Capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de trois ans	Accès aux équipements France services en minutes	(2) Part des locaux raccordables à la fibre en %
CC Alpes d'Azur	Puget-Théniers	+++	33,3	16,8	42,4
CA Dracénie Provence Verdon Agglomération	Draguignan	++	41,6	6,2	67,1
CA d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette	Arles	++	35,6	3,3	69,7
CA de la Riviera Française	Menton	++	39,1	6,3	74,6
CA Ventoux-Comtat-Venaissin	Carpentras	++	42,7	3,9	79,7
CC du Golfe de Saint-Tropez	Sainte-Maxime	++	53,2	13,8	78,5
CA Gap-Tallard-Durance	Gap	++	51,0	11,8	84,4
CC Cœur du Var	Le Luc	++	44,1	10,3	48,3
CC du Pays de Fayence	Montauroux	++	44,5	9,5	87,0
CC Rhône Lez Provence	Bollène	++	43,2	4,2	96,8
CC Enclave des Papes-Pays de Grignan	Valréas	++	39,9	5,3	60,0
CC Provence Verdon	Rians	++	41,1	4,9	36,8

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)*	44,6	11,8	25,7
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)*	52,2	9,3	53,2
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	s.o.	8,4	69,6

* Pour (1) et (2), valeur au-dessus du 1^{er} décile (10 %) et du 1^{er} quartile (25 %) ; s.o. (sans objet) : (1) ou (2) le seuil régional est inférieur au seuil national.

Note : les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Sources : ONAPE (Cnaf, Drees, Insee, CCMSA, MENESR-Depp, Acoss) 2021 ; distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020 ; BPE 2021 ; CNAF, CPAM 2023 ; ARCEP 2022.

► 23a. Capacité théorique d'accueil du jeune enfant

Indicateur : capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil "formels" pour 100 enfants de moins de 3 ans.

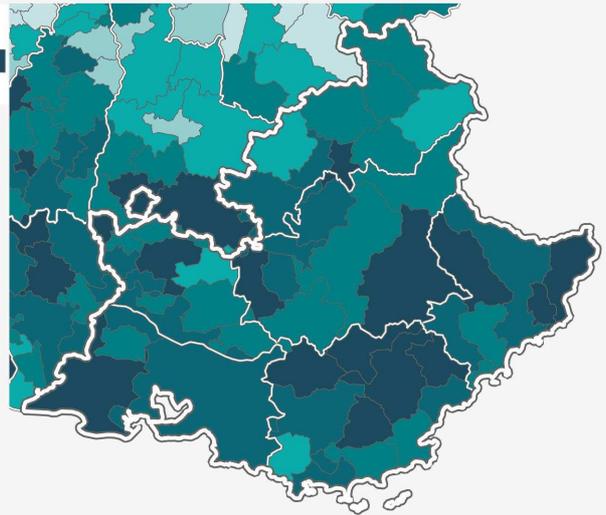
Les modes d'accueil "formels" correspondent aux modes d'accueil suivants : assistant(e) maternel(le) employé(e) directement par des particuliers, salarié(e) à domicile, accueil en Eaje (établissement d'accueil du jeune enfant collectif, familial et parental, micro-crèches), école maternelle.

La capacité d'accueil comptabilise des places d'accueil proposées à un instant donné, et non un nombre d'enfants gardés.

pour 100 enfants de moins de trois ans



77,7 70,4 61,1 52,2 44,6



© IGN-Insee 2023

Source : ONAPE (Cnaf, Drees, Insee, CCMSA, MENESR-Depp, Acoss) 2021.

Géographie EPCI 2023

► 23b. Temps d'accès aux équipements France services

Indicateur : temps d'accès de la population à la maison France services la plus proche ou au panier équivalent d'équipements.

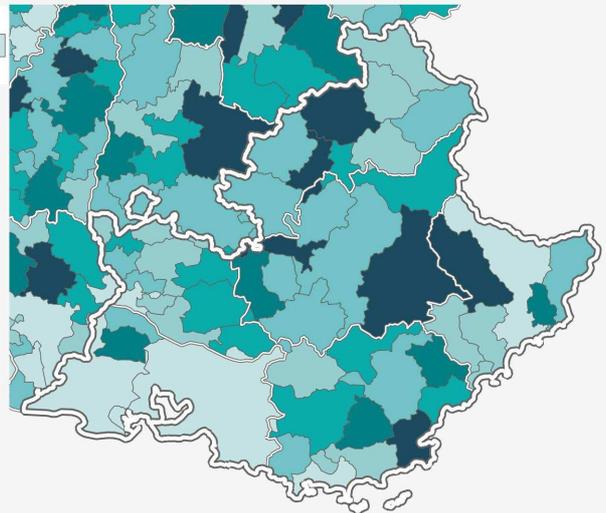
France Services est un guichet unique permettant un accompagnement sur les démarches de 9 opérateurs nationaux. Le panier « équivalent France services » est ici constitué des points d'accueil de la CAF, de la MSA, de la CPAM, de la Poste, des finances publiques et de Pôle emploi ainsi que des antennes judiciaires et des maisons de justice.

Le temps d'accès à un service du panier est le temps théorique de trajet par la route vers celui qui est le plus proche. Le temps d'accès au panier est la moyenne de ces temps pour l'ensemble des services du panier.

en minutes



11,8 9,3 7,3 5,3 3,7



© IGN-Insee 2023

Sources : Insee, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020 ; BPE 2021 ; CNAF, CPAM 2023.

Géographie EPCI 2023

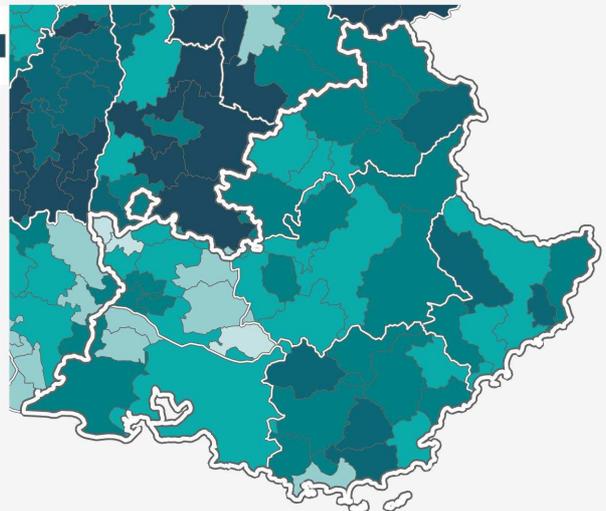
► 23c. Part des locaux raccordables à la fibre

Indicateur : les locaux raccordables FttH (fibre optique) correspondent aux logements ou locaux à usage professionnel raccordables à un réseau de communications à très haut débit en fibre optique par l'intermédiaire d'un point de mutualisation.

en %



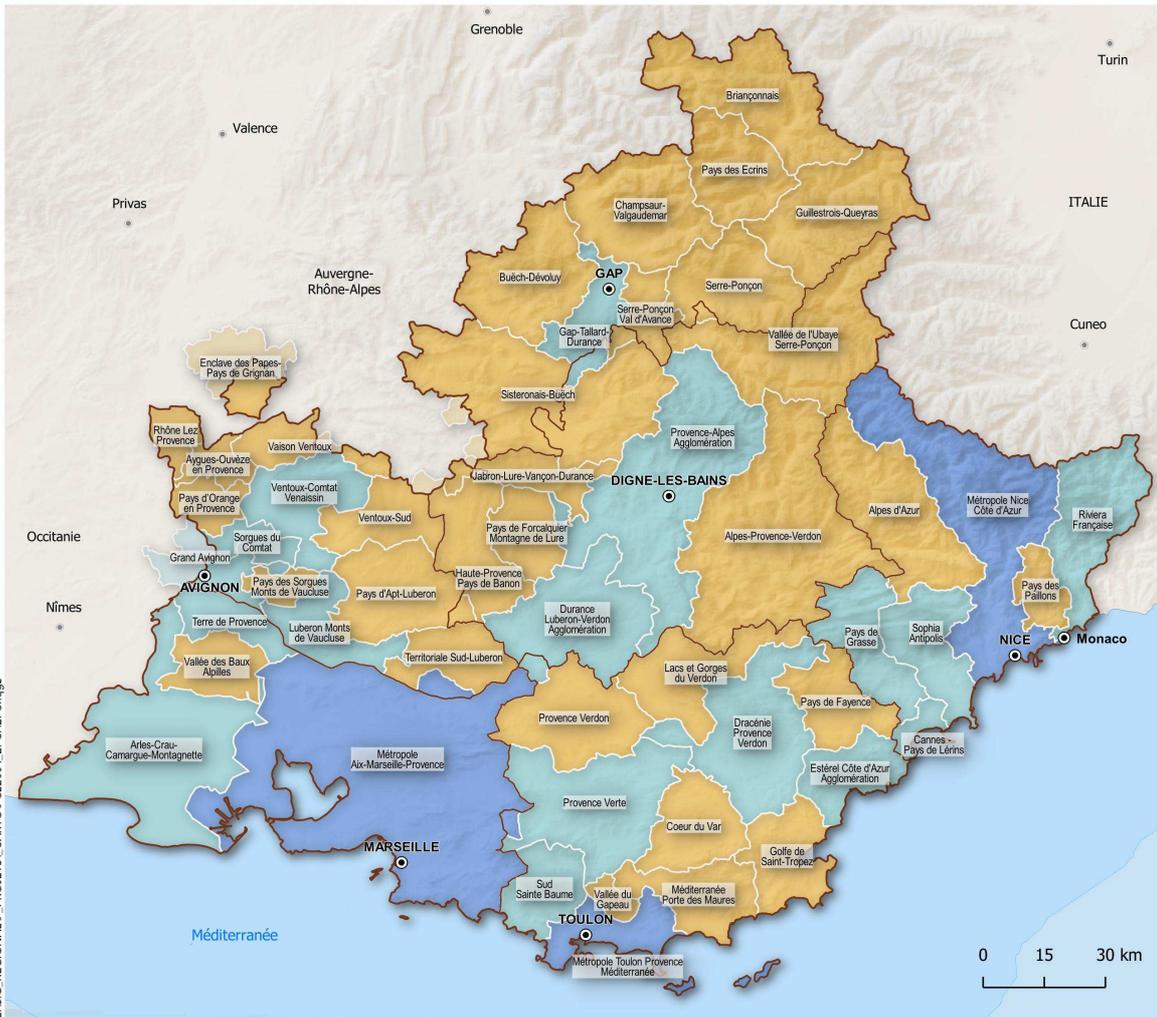
96,6 91,5 78,3 53,2 25,7



© IGN-Insee 2023

Source : ARCEP, données du 4e trimestre 2022.

Géographie EPCI 2023



Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) au 1er janvier 2023

- EPCI : [52]
- Communauté de communes [32]
 - Communauté d'agglomération [17]
 - Métropole [3]

Limites administratives :

- Limite de région
- Limite de département

Sources :
BANATIC - Préfecture
Fond ADMIN EXPRESS COG ® - © IGN



L:\SIG_REGIONAL\IP_PROJETS_CARTO\PC22004_EPCI\EPCI.aprx

Indicateurs par EPCI : Alpes-de-Haute-Provence

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Insertion professionnelle				Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics																				
	Taux de pauvreté (en %)	Taux de chômage (RP*)	Part des chômeurs de longue durée parmi les chômeurs (RP*)		Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus		Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés parmi les non-scolarisés		Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans		Part des résidences principales en état de suroccupation		Part de la pop. exposée à des loyers d'annonce élevés		Demande en cours de logements sociaux pour une attribution		Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale		Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé		Part des enfants mineurs vivant dans une famille où aucun parent ne travaille		Part des actifs occupés utilisant leur voiture pour aller travailler		Part des actifs occupés habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail		Part de la population éloignée du panier vie courante		Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes		Accessibilité potentielle localisée aux infirmières		Part de la population de 80 ans ou plus		Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans		Accès aux équipements France services		Part des locaux raccordables à la fibre
CC Alpes-Provence-Verdon - Sources de Lumière	19,4							XX			XXX	XX	XX				XXX		X		XX	XXX	XXX																
CC Pays Forcalquier et Montagne de Lure	18,9	XXX	XX	XXX		XX		XX	XX	XX	XX	XX	XXX						X																				
CC du Sisteronais-Buëch	18,0	XX						X	XX		XX		XXX	XX	XX			X	X	X		XX	XX																
CC Haute-Provence-Pays de Banon	17,2	XX		XX					XX		XXX	XXX					X	XX		X		XXX	XX																
CC Vallée de l'Ubaye - Serre-Poncon	16,8		XXX						XX		XXX	XX								X																			
CA Durance-Lubéron-Verdon Agglomération	15,8	XX		XX		XX		XX	XX	XX	XX	XX	XX	XX																									
CA Provence-Alpes-Agglomération	15,8	XX		XX		XX		XX	XX		XXX	XX	XX																										
CC Jabron-Lure-Vançon-Durance	12,9								XX			XX				XXX	X	XX																					

*RP : au sens du recensement de la population

Note : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Sources : sources diverses, traitements Insee.

Indicateurs par EPCI : Hautes-Alpes

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle		Niveau formation initiale		Logement		Situations familiales		Mobilité		Accès aux soins		Accès aux services publics														
		Taux de chômage (RP*)	Part des chômeurs de longue durée parmi les chômeurs (RP*)	Part des 16-25 ans sans emploi parmi les non-scolarisés	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés parmi les non-scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'annonce élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille où aucun parent ne travaille	Part des actifs occupés utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs occupés habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services	Part des locaux raccordables à la fibre						
CC Buëch-Dévoluy	15,0		x									x																
CC Champsaur-Valgaudemar	14,6				xx								xx														xxx	
CC du Pays des Ecrins	14,2						xx										x											
CC du Briançonnais	13,8						xx			xxx	xx						x											
CC du Guillemois et du Queyras	13,4						xx			xx			xx														xx	
CC Serre-Ponçon	13,4				xxx		xx				xx						x										xxx	xxx
CA Gap-Tallard-Durance	13,3									xx																xx	xxx	
CC Serre-Ponçon Val d'Avance	11,4						xx			xxx		xx	xx													xxx	x	

*RP : au sens du recensement de la population

Note : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Sources : sources diverses, traitements Insee.

Indicateurs par EPCI : Alpes-Maritimes

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle		Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics			
		Taux de chômage (RP*)	Part des chômeurs de longue durée parmi les chômeurs (RP*)	Part des 16-25 ans sans emploi parmi les non-scolarisés	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés parmi les non-scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'annonce élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille où aucun parent ne travaille	Part des actifs occupés utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs occupés habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services
Métropole Nice Côte d'Azur	17,9						xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xx						x	xx		
CC Alpes d'Azur	17,7					x	xxx	xx		xx	xxx		xxx	xxx	xx	x			xxx	xxx	xx
CA Cannes Pays de Lérins	17,3	xx	xx				xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xx						xxx			
CA de la Riviera Française	16,5			x	xx		xxx	xxx	xx		xxx				x	x	xx	xxx			
CA de Sophia Antipolis	12,9						xxx	xxx	xxx		xxx							x			
CA du Pays de Grasse	12,1		xx				xxx	xxx	xx		xxx								xx		x
CC du Pays des Paillons	11,0					x	xxx	xx	xxx		xxx			x	xx				xxx	xx	xx

*RP : au sens du recensement de la population

Note : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Sources : sources diverses, traitements Insee.

Indicateurs par EPCI : Var

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle		Niveau formation initiale			Logement		Situations familiales			Mobilité		Accès aux soins		Accès aux services publics						
		Taux de chômage (RP*)	Part des chômeurs de longue durée parmi les chômeurs (RP*)	Part des 16-25 ans sans emploi parmi les non-scolarisés	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés parmi les non-scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'annonce élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille où aucun parent ne travaille	Part des actifs occupés utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs occupés habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services	Part des locaux raccordables à la fibre
CC Lacs et Gorges du Verdon	21,5	xx		xx		x			xxx		xx			x	x	xx		xxx	x	x		
CA Dracénie Provence Verdon Agglomération	17,7	xx	x	xx			x	xxx	xx		xx	xxx	xx			x		xxx		x		
Métropole Toulon-Provence-Méditerranée	16,5	xx	x	xx		xx		xxx	xxx	xx	xxx	xxx	xx					xx	xx			
CC du Golfe de Saint-Tropez	16,4	xx		xxx		xx	x	xxx	xxx	xxx	xx	xxx	xx							xxx		
CC Cœur du Var	15,9	xx		xx	x		x	xx		xx		xx		x	xx	xx		xxx	xx	xx		
CA Estérel Côte d'Azur Agglomération	14,8	xx						xxx	xxx	xx	xx	xxx						xxx	xx			
CC Provence Verdon	14,7		xx	xx				xx	xx	xxx			xx	xxx		x		xxx		xx		xx
CC du Pays de Fayence	14,3		x	xx				xxx	xx	xxx		xxx	xxx	xxx	xxx			xxx	xx			
CA de la Provence Verte	13,9		x	xx				xxx	xx	xxx		xxx	xx	xx				xx				
CC Méditerranée Porte des Maures	13,1	xx		xx				xxx	xxx	xx	xx	xxx						xx				xx
CA Sud Sainte Baume	10,9							xxx	xxx	xxx	xx	xxx		x		x	xxx					x
CC de la Vallée du Gapeau	10,0			xxx		xx		xx	xxx	xxx		xx	xx					xx				x

*RP : au sens du recensement de la population

Note : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Sources : sources diverses, traitements Insee.

Indicateurs par EPCI : Vaucluse

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement		Situations familiales			Mobilité		Accès aux soins		Accès aux services publics							
		Taux de chômage (RP*)	Part des chômeurs de longue durée parmi les chômeurs (RP*)		Part des 16-25 ans sans emploi parmi les non-scolarisés		Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés parmi les non-scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'annonce élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille où aucun parent ne travaille	Part des actifs occupés utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs occupés habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services	Part des locaux raccordables à la fibre
CA du Grand Avignon (COGA)	21,7	xxx	x	xxx	x	xx		xxx	xx			xx	xxx	xxx								xx		
CA Ventoux-Comtat-Venaissin (COVE)	20,3	xx		xx	x			xx		xx			xxx	xx	x			x				xxx		
CC Pays d'Apt-Luberon	20,2	xxx		xxx				xx				xx	xx	xxx					x	xx			x	
CC Rhône Lez Provence	20,1	xxx	x	xxx	xxx	x	xxx	xx					xx	xxx	xx			xx				xxx		
CC Pays d'Orange en Provence	19,1	xx	x	xx	x		x	xx				xx	xx	xx				x				xx		
CA Luberon Monts de Vaucluse	18,8	xx		xx	xx		x	xx		xx			xx			x		x				xx		
CC Ventoux Sud	18,2	xx		xxx	xx	xxx	xx	xx				xx		xx			x	x	x					
CC Enclave des Papes-Pays de Grignan	17,9	xx	x	xx	x		x	xx				xx	xx	xx					x			xxx		x
CC Vaison Ventoux	17,9																			xxx				
CA des Sorgues du Comtat	16,6	xx		xx	xx		x	xx					xx		xxx							xx		
CC du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	13,5	xx		xx				xx	xx			xxx	xx		x									x
CC Territoriale Sud-Luberon	12,0								xx		xxx		xx			xx								
CC Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP)	11,0										xxx				xxx			x						

*RP : au sens du recensement de la population

Note : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Sources : sources diverses, traitements Insee.